

# Ecole Primaire de Bengy Sur Craon

3 route de Cornusse  
18 520 BENGY SUR CRAON  
02 48 59 11 14

[ec-bengy-sur-craon@ac-orleans-tours.fr](mailto:ec-bengy-sur-craon@ac-orleans-tours.fr)

## Procès verbal du Premier conseil d'école Le mardi 3 novembre 2015

### Etaient présents :

M. D [REDACTED], Maire de Bengy sur Craon.

M. M [REDACTED], Conseiller municipal.

Mme A [REDACTED], Mme D [REDACTED], Mme G [REDACTED] et Mme R [REDACTED], représentantes des parents d'élèves.

Mme B [REDACTED], suppléante.

Mme C [REDACTED] (directrice de l'école), Mme M [REDACTED], Mme V [REDACTED], enseignantes.

### Excusées :

Mme L [REDACTED], Inspectrice de l'Education Nationale.

Mme S [REDACTED], Mme G [REDACTED], Mme L [REDACTED], enseignantes.

Mme G [REDACTED], DDEN.

Mme D [REDACTED], Psychologue du RASED.

### Ordre du jour :

- Effectif des élèves et composition de l'équipe enseignante à la rentrée 2015-2016.
- Résultats des élections des représentants de parents d'élèves.
- Présentation de l'avenant 2016 au projet d'école et mise en œuvre des A.P.C.
- Projets et sorties scolaires.
- Présentation et validation du nouveau règlement intérieur de l'école.
- Questions et informations diverses.

### Déroulement :

La séance est ouverte à 18h15.

### Lecture et approbation du procès-verbal du conseil d'école du 25 juin 2015.

#### 1-Effectif des élèves et composition de l'équipe enseignante à la rentrée 2015-2016.

L'école compte 73 élèves :

20 PS-MS (7PS+ 13MS)

20 GS-CP (11 GS + 9 CP)

16 CE1-CE2 (7 CE1+ 9 CE2)

17 CM1-CM2 (8 CM1+9 CM2)

71 élèves étaient prévus au précédent conseil. Il y a eu 2 inscriptions pendant l'été.

### Enseignantes :

Mme V [REDACTED] (à 75%) en charge des PS-MS. Elle est remplacée le jeudi par Mme G [REDACTED] (qui remplace Mme B [REDACTED] en congé maternité).

Mme L [REDACTED] : GS-CP

Mme M [REDACTED] : CE1-CE2

Mme C [REDACTED] : CM1-CM2 déchargée le jeudi par Mme S [REDACTED] et certains lundis pour effectuer les tâches de direction. Mme S [REDACTED] remplace elle-même Mme D [REDACTED] en congé parental jusqu'au 19 mai.

En plus des enseignantes, interviennent à l'école :

-Mme M [REDACTED], ATSEM à l'école Maternelle

-Mme R [REDACTED], EVS aide à la direction (dont le contrat prendra fin en mars)

-Mme D [REDACTED], EVS ASEH (aide à la scolarisation des élèves handicapés) qui vient en aide à deux élèves de maternelle (contrat jusqu'en décembre renouvelable un an.)

**Question de parent : le contrat de l'EVS-Aide à la direction sera-t-il renouvelé ?**

**Réponse de l'équipe enseignante:** Le contrat de Mme R [REDACTED] ne sera pas renouvelé dans la mesure où ce dernier a déjà été prolongé une fois. En revanche, il est possible qu'une autre EVS-Aide à la Direction soit nommée sur l'école, mais nous n'avons pas d'information à ce sujet pour le moment ; il n'est d'ailleurs pas possible de faire une demande actuellement pour anticiper son remplacement.

## **2. Résultats des élections des représentants de parents d'élèves.**

Nombre d'électeurs inscrits : 113

Nombre de votants : 43

Bulletins blancs ou nuls : 10

Suffrages exprimés : 33

Taux de participation : 38,05 % (21,05% l'an dernier)

Liste élue : Titulaires : Mme A [REDACTED], Mme D [REDACTED], Mme G [REDACTED], Mme R [REDACTED].

Suppléante : Mme B [REDACTED].

La directrice rappelle que les parents d'élèves titulaires et les suppléantes sont tous invités au conseil d'école mais seuls les titulaires peuvent voter.

## **3. Présentation de l'avenant 2016 au projet d'école et mise en œuvre des A.P.C.**

Le projet d'école 2010 – 2014 a été prolongé à titre exceptionnel. Cette année encore, l'équipe enseignante n'a donc rédigé que des nouveaux avenants : un pour l'organisation des APC et un second pour les actions et projets de l'année scolaire.

## **Avenant au projet d'école 2015-2016 : présentation des axes et objectifs retenus.**

### **Axe relevant de l'amélioration des résultats des élèves.**

• *Objectif : Améliorer les compétences des élèves dans le domaine de la langue écrite.*

-Elaboration d'un récit narratif commun à toutes les classes, en vue de le mettre en scène pour le spectacle de fin d'année. Chaque classe imaginera une étape du récit.

• *Objectif : Construire un langage de communication.*

-Projets de correspondance scolaire pour les classes de GS-CP et de CE1-CE2.

-Rédaction par les élèves de PS-MS et GS-CP de courriers aux parents pour les inviter à prendre part à différents projets (dons de livres pour aménager un nouvel espace bibliothèque à la maternelle - dons de graines pour le jardin en construction).

- Création d'affiches/ flyers pour inviter les parents à l'exposition "La Grande Lessive" par les classes de PS-MS et GS-CP.

- Enrichissement du blog de l'école à partir d'articles rédigés par les élèves sur la vie de l'école.

• *Objectif: Améliorer les compétences des élèves dans le domaine de la numération, du calcul, de la résolution de problèmes.*

- participation et élaboration de défis- maths pour les classes de CE et CM.

- Mise en place de rituels mathématiques dans les classes (énigmes - problèmes - compteurs - exercices de rapidité de calcul).

- Participation à la semaine des mathématiques.

• *Objectif : permettre aux élèves de se motiver et de montrer de l'intérêt pour le domaine scolaire.*

- Projets et échanges entre les différentes classes : Semaine du goût autour du thème commun : "une couleur, plusieurs goûts", mise en place d'une chorale pour la fête de Noël (avec des chants en commun), Organisation d'un spectacle de fin d'année (mise en scène de l'histoire inventée par les élèves), organisation d'Olympiades (autour de différents jeux sportifs).

-Création d'un jardin potager par les classes de PS-MS et GS-CP.

- *Objectif : intégrer les TICE aux démarches d'apprentissage des élèves.*
- Mise en voix de livres et création de livres sonores (=film élaboré à partir des photographies des illustrations d'un livre et les élèves mettent en voix l'histoire) par les classes de PS-MS, CE et CM.

#### **Axe relevant de l'éducation artistique et culturelle.**

- *Objectif : offrir à tous les élèves l'accès à une première culture artistique et culturelle.*
- Sorties culturelles (Musée Estève- Hôtel Lallemand) pour les classes.
- *Objectif : appréhender des démarches créatives.*
- Réalisation des illustrations/décors du spectacle.
- Projet autour de la Bande Dessinée. (Elaboration du scénario, réalisation des planches et impression) pour la classe de CM avec M. D [REDACTED].

#### **Axe relevant de la vie scolaire et citoyenne.**

- *Objectif : favoriser l'adoption d'une démarche citoyenne et lutter contre les discriminations.*
- Tenue de conseils d'élèves en présence de délégués de classes préalablement élus pour les classes de CE et de CM.
- *Objectif : renforcer l'éducation à la santé et à la sécurité en sensibilisant les élèves aux risques quotidiens.*
- Apprendre aux élèves à porter secours (intervenants extérieurs) pour les élèves des classes GS-CP et CM.
- Apprendre aux élèves à repérer les dangers domestiques (visite de l'exposition itinérante de la MAIF) pour les classes de PS-MS et GS-CP.

#### **Axe relevant de la liaison Ecole – Famille.**

- *Objectif : ouvrir l'école aux parents.*
- Inviter les parents à prendre part aux différentes manifestations (la Grande Lessive, la chorale de Noël, le spectacle de fin d'année, la semaine des mathématiques, la visite du jardin ...)
- *Objectif : mobiliser les familles autour de la réussite scolaire.*
- Faire circuler les cahiers du jour (ou cahiers d'activités) toutes les fins de semaine dans les familles pour permettre aux parents, d'une part de prendre connaissance du travail effectué en classe chaque semaine, d'autre part, de suivre au plus près la réussite de leur(s) enfant(s), ainsi qu'ils en ont émis le souhait lors des réunions de rentrée.

Cet avenant a été validé par Madame L [REDACTED], IEN, le 15 octobre 2015.

Les Activités pédagogiques Complémentaires et les activités proposées en NAP s'appuient également sur les objectifs du projet d'école.

#### **Avenant concernant l'organisation des APC**

La directrice rappelle le cadre réglementaire : les activités pédagogiques complémentaires (APC) s'ajoutent aux 24 heures hebdomadaires d'enseignement. Elles se déroulent en groupes restreints d'élèves.

Ces activités permettent :

- une aide aux élèves rencontrant des difficultés dans leurs apprentissages ;
- une aide au travail personnel ;
- la mise en œuvre d'une activité prévue par le projet d'école.

Les APC peuvent s'adresser à tous les élèves selon les besoins identifiés par les enseignants.

#### **Besoins et difficultés repérés**

##### **PS-MS**

Difficultés à respecter les règles de vie de classe.

Difficultés de langage : phrases non construites, pauvreté du langage oral.  
Difficultés à comprendre la logique de la numération.

### **GS-CP**

Méconnaissance de la méthodologie pour faire ses devoirs en lecture (lecture du soir et apprentissage des mots d'orthographe).

Difficultés à rentrer dans le principe alphabétique.

Difficultés en numération : passage à la dizaine supérieure difficile à intégrer.

### **CE1-CE2 CM1-CM2**

Difficultés en méthodologie pour apprendre ses leçons.

Difficultés à structurer son propos pour présenter un exposé.

Difficultés à oraliser une lecture (déchiffrage trop lent – manque de fluidité – non respect de la ponctuation et des liaisons).

Faiblesses en compréhension de lecture.

Techniques opératoires de l'addition, de la soustraction et de la multiplication mal maîtrisées.

Difficultés en résolution de problèmes (énoncé mal compris et démarche de résolution difficile à construire).

Pauvreté du lexique.

### Organisation des APC

-pour les élèves de l'école maternelle : 15h45 – 16h30

-pour les élèves de l'école élémentaire : 15h55 – 16h40

Les élèves ne sont pas forcément avec leur enseignant.

### Contenus des APC

**Cycle 1 et 2** : Les APC sont l'occasion de renforcer la langue orale et écrite (travail sur la prononciation, le lexique, la syntaxe). Des jeux symboliques ou à règles sont proposés pour aider les enfants à devenir élèves et à coopérer. Pour les CP, un travail de méthodologie sur l'apprentissage d'une leçon et sur la fiche de lecture du soir est proposé.

Enfin, les élèves sont invités à participer aux projets en lien avec le projet d'école : réalisation d'un livre sonore, préparation de danses ou de comptines pour le spectacle de fin d'année.

**Cycle 2 et 3** : Une aide aux apprentissages est proposée à chaque période : en calcul, en numération, résolution de problèmes et en maîtrise de la langue (lecture- grammaire- orthographe- conjugaison).

Une aide méthodologique au travail personnel est également proposée (apprendre une leçon, préparer un exposé).

Certaines séances sont dévolues à la rédaction des articles publiés sur le blog de l'école.

Enfin, ces temps de travail en petits groupes sont aussi l'occasion de développer des actions inscrites au projet d'école : création d'un livre sonore, création des décors du spectacle, répétitions de sketches...

Cet avenant a été validé par Mme L■■■■■■■■■■, IEN, le 22 septembre 2015.

**Remarque d'un parent : le programme des APC semble très dense notamment concernant les activités en lien avec le projet d'école. Ne faudrait-il pas concentrer les efforts sur l'aide aux élèves en difficultés (en français et en méthodologie en particulier) pour tenter de palier les lacunes importantes des élèves que mettent sans cesse en avant les médias ?**

**Réponse de l'équipe enseignante :** Présenté de cette façon, le programme apparaît en effet dense et ambitieux, il l'est, mais il faut garder à l'esprit que tous les enfants ne travaillent pas tous les domaines énoncés : ce sont de petits groupes qui évoluent en parallèle.

D'autre part, le programme paraît dense aussi parce que nous avons souhaité conserver des créneaux d'aide aux élèves en difficultés à toutes les périodes, nous n'avons aucune obligation réglementaire à le faire.

Enfin les activités proposées en lien avec le projet d'école se justifient pleinement dans la mesure où ces projets sont très motivants pour les élèves et qu'ils participent à faire vivre l'école.

## **4. Projets et sorties scolaires.**

### **▪ PS-MS et GS-CP**

- Projet jardinage sur l'année (plantations de bulbes et de graines)

- Projet de sortie au musée Estève (date à définir) ou dans un autre musée à Bourges
- Exposition MAIF sur les dangers domestiques qui sera installée à l'école au mois de mars.
- Spectacle de la compagnie Chantemômes animé par Frédéric DUVAL sur les 5 sens : le 5 janvier 2016 à la salle des fêtes de Bengy sur Craon. (entrées financées par l'AS)
- Sortie de fin d'année (non définie pour le moment).

#### ▪ **GS-CP et CE1-CE2**

Cycle natation à la piscine de Saint Germain du Puy du 18 avril au 24 juin 2016(soit 9 séances) le vendredi matin de 9h45 à 10h25 (transport financé par la mairie). 4 parents détiennent l'agrément et pourront accompagner les classes.

#### ▪ **CE1-CE2 et CM1-CM2**

- Participation à l'exposition scientifique FRMJC sur le thème « Au travers du corps » le jeudi 5 novembre de 10h à 12h à la salle des fêtes de Nérondes. (Sortie financée par l'Association Scolaire (transport + entrées) avec une participation financière des parents de 2€ par enfant) = coût final pour l'Association : 131€)

- Projet théâtre proposé par la communauté de communes du pays de Nérondes: les élèves ont assisté à la représentation théâtrale : La succulente histoire de Thomas Farcy le lundi 2 novembre à la salle des fêtes de Nérondes.

*Mme M. relate l'histoire et assure que c'était un spectacle très riche et intéressant. Si toutes les références n'ont pas été comprises par les élèves, ils ont beaucoup apprécié. Les éléments du spectacle seront retravaillés en classe et la sortie fera l'objet d'un article sur le blog de l'école.*

Dans un second temps, les comédiens animeront un atelier théâtre dans chacune des deux classes le vendredi 6 novembre matin. (ce projet est intégralement financé par la CDC du pays de Nérondes).

- Les classes de CE et de CM ont été sollicitées par des élèves de terminale du Lycée Agricole Privé pour un projet sur la sécurité routière à vélo. Le projet est conséquent et ne sera pas forcément réalisable.

#### ▪ **CE**

-Correspondance scolaire avec 3 classes de CE : une en Polynésie Française (CE1-CE2 à Rututu), une dans les Pyrénées Orientales (CE1-CE2) et une en région parisienne (CE2 à Saint-Ouen).

-Sortie à la poste pour poster la prochaine lettre.

-Sortie de fin d'année (non définie pour le moment).

#### ▪ **CM**

-Projet autour de la Bande Dessinée avec un intervenant : M. D. auteur d'albums de BD. (initiation aux procédés et techniques d'écriture et de dessin avec par la suite, réalisation d'un album de BD incluant l'élaboration du scénario, la réalisation des planches et l'impression de l'album.) Les élèves travailleront au préalable sur un album de BD pour se familiariser avec le genre.

Ce projet a nécessité la demande d'un agrément pour l'intervention de M. D. ; cet agrément a été accordé et le projet validé par les services de l'Inspection Académique. M D. interviendra à partir du mois de janvier pour environ 6 séances. Nous le remercions d'autant plus que sa participation est bénévole.

- Sortie de fin d'année (non définie pour le moment).

Nous remercions chaleureusement les parents qui nous accompagnent lors des différentes sorties et ceux qui ont accepté de participer à la formation pour encadrer des groupes à la piscine. Sans eux, les activités ne pourraient avoir lieu.

### **5. Présentation et vote du nouveau règlement intérieur de l'école.**

Ce règlement a été rédigé par l'équipe enseignante à partir du nouveau Règlement départemental des écoles du Cher paru en septembre 2015.

Lecture du règlement.

Approbation à l'unanimité du règlement intérieur par vote des membres du conseil.

Ce document sera transmis très prochainement aux familles avec la charte de la laïcité (présenté lors des réunions de rentrée) et la Charte Internet signée par les personnels de l'école.

**Question de parents : A la lecture du Protocole de traitement des situations de harcèlement dans les écoles dont il est fait état dans le règlement intérieur, un parent souhaite savoir si les enseignantes ont déjà été confrontées, à l'école, à de telles situations.**

**Réponse de l'équipe enseignante :** Non, mais la vigilance est constante.

## **6. Questions et informations diverses.**

### **▪ Informations diverses:**

- Intervention de la société Mediaself pour créer des comptes utilisateurs à tous les élèves et installation du proxy académique sur l'ordinateur du TBI.
- Un exercice d'évacuation a été réalisé dans chacune des écoles. Tout s'est déroulé normalement.
- Des délégués de classes en CM et CE ont été élus ou vont être élus. Ils feront remonter à la directrice leurs questions et suggestions sur le fonctionnement de l'école.
- Mme G■■■■■, infirmière puéricultrice de la PMI, est intervenue mardi 3 novembre et reviendra mardi 2 février pour effectuer le bilan des élèves âgés de 3 ans et demi à 4 ans et demi.
- La fête de Noël aura lieu le samedi 12 décembre après-midi, à partir de 15h à la salle des fêtes.
- Les écoles vaqueront le vendredi 6 mai 2016. Un mot sera transmis aux familles prochainement.

### **▪ Demande de travaux et d'interventions dans les classes (fiche travaux adressée le 15/10 à la mairie):**

#### ***Demandes pour l'école maternelle :***

- Nettoyer les parterres de fleurs et retourner la terre pour que les classes puissent faire des plantations ;
- Vérifier les néons de la classe des GS-CP (deux ne fonctionnent pas) ;
- Nettoyer le cabanon ;
- Remplacer le pommeau de douche qui fuit ;
- Désinfecter les jeux et le matériel scolaire (ce qui n'a pas été fait pendant les vacances d'été).

*A ce jour, toutes les demandes ont été satisfaites sauf celle concernant le remplacement du pommeau de douche. La mairie garantit que la réparation sera faite rapidement.*

#### ***Demandes pour l'école élémentaire :***

- Remplacer le vidéo-projecteur dont l'ampoule n'éclaire plus suffisamment l'écran (l'utilisation du TBI exige actuellement que les rideaux soient tirés et que la lumière soit éteinte.) *La société Médiasef a réalisé un devis, coût du remplacement du vidéo-projecteur : 1 230 euros*
- Fixer des patins adhésifs sous les tables pour les équilibrer.
- Avoir deux clés supplémentaires (une pour l'EVS qui fait les déplacements entre les deux écoles et une pour les personnels du SESSAD qui prennent en charge un élève de maternelle dans une salle de l'école élémentaire). Cette organisation nous oblige actuellement à laisser le portail ouvert.
- Réparer les clés de Mme M■■■■■ qui fonctionnent mal.
- Fixer un crochet à la porte du cabanon pour la maintenir ouverte (elle se ferme brutalement lorsqu'il y a du vent, plusieurs enfants se sont déjà retrouvés prisonniers sans pouvoir ouvrir la porte de l'intérieur).
- Nettoyer de manière plus approfondie l'école élémentaire. Il serait souhaitable de prévoir plus d'heures de ménage, en particulier à chaque période de vacances pour qu'un nettoyage approfondi soit réalisé.

*Le remplacement du vidéo-projecteur pour cause de vétusté sera porté au budget municipal de mars 2016.*

*Le crochet du cabanon a été installé.*

*La municipalité reconnaît que le ménage doit être approfondi et recherche actuellement une solution.*

### **▪ Remerciements**

L'équipe enseignante remercie vivement la municipalité qui a accepté de financer la location d'un photocopieur. Nos conditions de travail s'en trouvent nettement facilitées.

Nous savons que l'accès aux photocopies en couleur nous est restreint, nous nous excusons cependant des quelques photocopies couleurs qui ont été lancées par erreur.

Nous remercions également les services de la mairie pour l'installation de sonnettes aux portails des écoles : elles permettent aux visiteurs de se signaler avant qu'une personne aille ouvrir.

Autre dispositif pour garantir la sécurité des élèves : des passages piétons ont été tracés aux abords des deux écoles et des barrières supplémentaires ont été installées. Les élèves sont disciplinés et les empruntent. Nous remercions les services de la mairie pour ces réalisations.

Nous remercions également la mairie pour le financement de la peinture pour les tracés dans les cours des écoles et les bénévoles qui ont œuvré de nombreuses heures pour permettre ces belles réalisations.

Nous remercions la mairie d'avoir accepté de nous fournir un double des factures des commandes passées, nécessaires pour pouvoir suivre le budget. En effet, les bordereaux de livraison qui nous parviennent ne font pas état des montants facturés.

L'équipe enseignante remercie les membres de l'association pour le financement d'achat de matériel de sport pour les classes (ballons, disques à lancer, cerceaux, balles, sacs pour transporter le matériel et le panier de basket), pour le financement des abonnements de classe (Minimax-PS/MS-, Kilimax –GS/CP-, Moi je lis-CE1/CE2- et I Love English kids-CM1/CM2) et l'abonnement au réseau Canopé (qui permet aux enseignants d'emprunter du matériel pédagogique) et pour la participation au financement des différentes sorties.

Nous remercions les parents pour leur investissement dans le projet pour la semaine du goût. Chaque famille a accepté d'apporter un ou plusieurs aliments comme nous le souhaitions. Sans cette participation des élèves et des familles le projet aurait été bien moins enrichissant. Nous adressons également nos remerciements à l'AS qui a également accepté de financer une partie des achats d'aliments pour ce projet.

Nous remercions également M. D. [REDACTED] pour les magnifiques fresques qu'il a réalisées dans les préaux des cours des deux écoles. (La peinture a été financée par la municipalité, nous l'en remercions également).

#### **▪ Questions de l'équipe enseignante à destination de la mairie.**

Pour Noël, comme les années précédentes, la mairie souhaite financer l'achat de livres pour les élèves des classes de l'école. Les enseignantes remercient la mairie de cette initiative mais souhaiteraient cependant que les livres qui n'auraient pas pu être donnés aux enfants le jour de la fête de Noël soient remis aux enseignantes qui se chargeront de les redistribuer.

En effet, cette année, la mairie souhaite redonner aux élèves les livres qui n'ont pas été récupérés les années précédentes et il est difficile pour les enseignantes de savoir qui n'a pas eu son livre et donc à quels enfants redonner les livres restants. Cette gestion n'aura plus lieu d'être si tous les enfants reçoivent leur livre cette année.

M. D. [REDACTED] pense que les parents doivent continuer à venir chercher le livre à la mairie. Les parents d'élèves et les enseignants soulignent que les parents peuvent se sentir gênés et ne pas oser venir récupérer leur dû à la mairie.

Une solution fait consensus : les familles des enfants qui n'auront pas pu avoir leur livre lors de la fête de Noël se verront envoyer un courrier ou remettre un bon les invitant à venir retirer leur livre à la mairie dans le délai indiqué.

La mairie ajoute que cette année, exceptionnellement et contrairement à ce que souhaitaient les enseignantes, les élèves d'une même classe auront des livres traitant de thèmes différents pour faciliter la gestion de la distribution des livres réattribués. Les enseignantes comprennent ce choix.

Fin de la séance : 20h25.

Secrétaire de séance : Mme V. [REDACTED], enseignante.

Procès verbal rédigé par Mme C. [REDACTED], Directrice de l'école.

Mme V. [REDACTED], Secrétaire de séance.

Mme C. [REDACTED], Directrice de l'école.